



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 6 décembre 2023**Délibération n°67/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 décembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pôle Image (SMPI) Magelis, régulièrement convoqué, s'est réuni aux Ateliers Magelis à Angoulême, sous la présidence de monsieur Philippe BOUTY, Président du SMPI Magelis.

Date de convocation : 23 novembre 2023.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Michel CARTERET, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE,
Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Célia HELION, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres absents ou excusés : messieurs François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU, Patrick MARDIKIAN,
Mesdames Virginie LEBRAUD (Pouvoir à madame Martine PINVILLE), Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Caroline COLOMBIER.

Membre consultatif présent : monsieur Alain LEBRET.

Membre consultatif absent : monsieur Andreas KOCH.

Secrétaire de séance : madame Hélène GINGAST.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	13
Pouvoir(s)	1
Absent(s)	7
Votants	14

Objet : Partenariat SA XV Charente rugby pro / Pôle Image Magelis au titre de la saison 2023 – 2024

Depuis son titre de Champion de France lors de la saison 2013/2014, le club de rugby SA XV Charente Rugby connaît le succès jusqu'à être promu en Pro D2 en 2016. Depuis, l'équipe du SA XV PRO poursuit son aventure en Pro D2 jusqu'en 2021 où les violets sont rétrogradés en Nationale. La saison 2021/2022 marque le début d'une nouvelle ère pour le SA XV PRO avec un nouveau staff et l'arrivée de nouveaux joueurs, visant tous ensemble la remontée en Pro D2, qu'ils retrouveront un an après l'avoir quittée. Cette dernière saison 2022-2023 fut difficile pour les joueurs qui se sauvent sur le dernier match de manière héroïque assurant ainsi leur maintien en Pro D2.

A ce jour, l'équipe des violets continue son épopée, soutenue par la ferveur des supporters et a atteint une notoriété importante sur le territoire, qui va bien au-delà des adeptes de rugby.

Par ailleurs, le SA XV PRO est, d'une part propriétaire exclusif des droits de marketing afférents aux rencontres sportives disputées par l'équipe professionnelle de rugby et d'autre part, concessionnaire de la marque, des logos et autres signes distinctifs associés.

Le SA XV PRO et le Pôle Image Magelis partagent ainsi la même ambition de contribuer au développement économique, culturel et sportif permettant la valorisation du territoire.

Dans ce cadre, le Pôle Image Magelis souhaite renouveler son partenariat avec le SA XV PRO pour la saison 2023/2024 et pourrait apporter un soutien financier d'un montant de 25 000 € TTC en échange d'une visibilité sur le stade et lors de la retransmission des matchs ainsi que la possibilité d'inviter les chefs des entreprises de l'image et les directeurs des écoles du campus de l'image d'Angoulême.

Une convention de partenariat établie entre le SA XV PRO et le Pôle Image Magelis vient préciser les engagements réciproques au titre de la saison 2023/2024.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- **approuvent le principe d'un partenariat entre le SA XV PRO et le Pôle Image Magelis ainsi que le soutien financier d'un montant de 25 000 € TTC, au titre de la saison 2023/2024 ;**
- **autorisent Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que l'ensemble des documents y afférents.**

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 8 déc. 2023
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 8 déc. 2023
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 8 décembre 2023

Signé: Le Président

**Le Président,
Philippe BOUTY**

